



DGA-Ressources et Moyens

Direction de la Commande Publique et des achats

Service Commande Publique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DU FRANÇOIS

DÉCLARATION SANS SUITE

Marché de service n°25.FSECV08

**FABRICATION, INSTALLATION DE BARRAGES ANTI-SARGASSES BAIE MANSARDE
RANCEE ET MAINTENANCE EN MER DES BARRAGES**

Mairie du François
Place Charles DE GAULLE BP 33
97240 LE FRANCOIS
Tél : 0596 54 30 02 – Fax : 0596 54 14 77

Réf : JD/TC/HX/FO/LD_ n°2/2026
Affaire suivie par : Florence OBERLAND
Courriel : florence.oberland@ville-francois.fr
Service : Direction de l'Environnement du Cadre de Vie et de la Mer

Le François, le 13/02/2026 .

Le Maire, Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Vu les articles L. 2120-1 al 2°, L2123-1, R2122-5, R2123-1, R. 2123-4, R. 2123-5, R. 2123-8, R2131-12 du Code de la Commande Publique

Vu la consultation lancée le mercredi 29 octobre 2025 sur la plateforme « Marchés Sécurisés ».

DÉCIDE

ARTICLE : PREMIER

Dans le cadre de la procédure relative au marché ayant pour objet la fabrication, installation de barrages anti-sargasses baie Mansarde Rancée et maintenance en mer des barrages, le lot n°2: maintenance en mer des barrages est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général.

ARTICLE : DEUXIEME

De lancer une nouvelle procédure pour ce marché dans les meilleurs délais.

Le Maire
Joël DOMERGUE